

JONZIER-INFO

Eté 2019





Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	11
Intercommunalité	14
Vie du village	17
Culture et loisirs	25
Infos pratiques	26

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

 04.50.35.24.39

 mairiejonzier-epagny@orange.fr

 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



L'été 2019 commence par un deuxième épisode de canicule.

Ajouter à cela une déclaration de sécheresse du Préfet pour la Haute-Savoie, avec limitation de la consommation en eau, cette situation nous inter-

pelle. Si, pour ma part, je trouve plus tôt normal d'avoir chaud en été et froid en hiver, je trouve beaucoup plus inquiétant le manque d'eau dans nos nappes et nos cours d'eau.

L'année scolaire qui vient de se terminer a été marquée au niveau du SIVU par le départ de notre Directrice d'école présente depuis 2007. Merci à Stéphanie pour son professionnalisme. La responsabilité de 220 enfants avec huit classes réparties sur deux sites est une charge importante. Le rôle de Directrice qui est le fusible entre l'Académie, l'équipe enseignante et les parents est très lourd. Stéphanie l'a très bien assumée.

La rentrée de septembre sera marquée également par un renouvellement de l'équipe cantine puisque Sylviane, avec nous depuis septembre 2002, et Katia, salariée depuis 2006, ont toutes deux décidé de changer professionnellement d'orientation. Au nom de nous tous, j'ai remercié sincèrement ces trois personnes. Qu'elles trouvent pleine réussite dans leurs nouvelles missions.

Au niveau des travaux, vous remarquerez tous que la cantine est bien avancée. Nous sommes dans les délais annoncés. Je profite de l'occasion pour remercier le Conseil Départemental pour son aide financière à hauteur de 55'000 € qui va nous permettre d'alléger les dépenses budgétaires de ce projet.

Comme je vous l'ai annoncé dans le précédent bulletin, la sécurité fait partie de notre réflexion de fin de mandat. Le projet annoncé de Vigny sera beaucoup plus long à mettre en œuvre du fait de procédures administratives toujours plus importantes. Par contre, nous terminerons la traversée d'Epagny cet automne avec un aménagement à chaque extrémité prévu et pas encore réalisé.

Pour l'urbanisme, le projet dit « Tremblet » est bien avancé. Le permis a été validé. La vente des premiers appartements commencera en septembre. Un accord a été trouvé avec le promoteur pour un aménagement qualitatif autour de l'église. L'équipe municipale a beaucoup travaillé pour avoir un rendu de qualité. Nous avons été écoutés et je suis confiant pour le résultat.

Ce projet de 33 logements permettra une évolution modérée de Jonzier pour les prochaines années puisque très peu de zones à construire au PLU semblent en phase de démarrage. Notre souhait étant de consommer le moins de terre agricole possible et de maîtriser le développement de Jonzier-Epagny. En cela nous sommes sereins pour l'avenir.

Pour l'intercommunalité, les deux projets qui nous concernent directement : le Collège et la Maison de santé, ont bien avancé ce printemps.

Vous avez pu voir le démarrage des travaux de la Maison de santé située à côté des établissements Bosson à Valleiry.

Pour le collège, l'équipe d'ingénierie sera choisie cet été. Le Conseil Départemental, principal financeur, maintient l'ouverture pour la rentrée 2023.

Ce printemps l'ADMR a connu un changement important avec le remplacement de la Présidente, Mme DUCHENE, et le départ de Mme DROUBAY.

Ces deux piliers ont passé le flambeau à Anne-Marie BUSSAT-MARCHAIS.

Tous nos remerciements à Mesdames DUCHENE et DROUBAY, pour leur dévouement et bonne chance à Anne-Marie.

L'ADMR joue un rôle capital pour le maintien à domicile des personnes en difficulté ou celles nécessitant un accompagnement temporaire.

Je terminerai en vous souhaitant un bon été à tous. Profitez de cette période estivale de vacances pour certains ou de travail pour d'autres.

A bientôt,

Michel MERMIN

CONSEIL MUNICIPAL

Sécurité des routes

Plusieurs projets sont à l'étude pour compléter les organes de sécurité au sein du village sous diverses formes (radars pédagogiques, panneaux, écluses et chemin piétonnier).

Dans le cadre de ces aménagements, il est possible de bénéficier d'aides financières au titre du produit des amendes de police et du Contrat Ambition Région (C.A.R.).

Entrées Epagny :

Des écluses sans ralentisseur vont être créées aux entrées d'Epagny.



Traversée du chef-lieu :

Deux radars pédagogiques vont être installés, à chaque entrée de la route départementale 992, ainsi qu'un panneau au niveau de l'école.



Cheminement piétonnier route de Vigny :

Ce projet a un impact sur le ruisseau le long de la route. La loi sur l'Eau impliquant des réglementations spécifiques, il convient, dans un premier temps, de missionner une entreprise spécialisée afin d'effectuer une étude hydraulique.

Différentes rencontres ont eu lieu avec l'Agence de l'Eau et la Direction Départementale des Territoires pour définir les rôles de chacun.

Un tel programme devra être accompagné par un cabinet d'études afin de fixer les coûts et de prétendre à d'éventuelles demandes de subventions.

C'est le cabinet Hydrétudes qui a été mandaté pour un montant de 59'245 €, il sera chargé de l'étude hydraulique et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet.

Respect du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours et pour l'entretien des bonnes relations entre voisins, nous vous invitons à respecter l'arrêté du 26/07/2007 de la DDASS.

Il précise les heures où les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés :

- ♦ les jours ouvrables de 8h à 20h
- ♦ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- ♦ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



CONSEIL MUNICIPAL

Agrandissement du restaurant scolaire

Suite à la procédure d'appel d'offre, 14 offres ont été déposées dans les délais, soit avant le 14/03/2019 à 12h.

Un groupe composé d'élus et de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est réuni le 26 mars 2019 afin d'examiner l'ensemble des offres.

Suite à une analyse précise et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide les entreprises présentées dans le tableau ci-dessous :

LOTS	DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANTS
01	Terrassement Maçonnerie	3B Construction	70'592,90 €
02	Charpente Couverture Zinguerie	Versant Bois Charpente	20'631,74 €
03	Etanchéité	EFG	6'667,11 €
04	Menuiserie bois	Genevrier Menuiserie	35'700,00 €
05	Cloison Plafond Peinture	Forez Décor	18'285,70 €
06	Carrelage - Chape	Carrelage du Haut Bugey	10'231,00 €
07	Electricité	Grandchamp	12'838,00 €
08	Sanitaire Ventilation	Confort Energie	15'869,50 €
Montant total HT			190'815,95 €
TVA 20 %			38'163,19 €
Montant TTC			228'979,14 €

Option au lot n° 06 : Plinthes carrelages sous parement mural bois : 435 € HT

Les travaux ont débuté pendant les vacances scolaires d'avril afin de perturber le moins possible les cours.



CONSEIL MUNICIPAL**Certificats d'urbanisme**

- Me BRUGO : 169 Route du Long Perrier - Vente GIGANTE/BEUGNON
- Me GABARRE : 740 Route de Vigny - Vente PEYRATOUT/MANVILLE JOLY
- Me GABARRE : Au long Perrier – Vente GAILLARD/GAILLARD-DUPERRIER
- Me BRUGO : B n°713 et B n°1327 - Vente BRANGEON-SAUNER – Les Carrés d'Amalia.
- Me PISSARD : 191 Route du Long Perrier - Vente RAMIREZ/JOUBERT-MAIRESSE

Déclarations préalables

- GORGETTE-AVELINE Audran : 73 Passage des Ormeaux – Modification de façade – avis favorable.
- LAFOND Isabelle : Route du Devin – Muret de soutènement – avis favorable.
- CHEVAU Frédéric : 10 Chemin des Communaux – Abri de jardin – avis favorable.
- GRENARD Frédéric : 890 Route de Vigny – remplacement barrière du balcon – avis favorable.
- PAILLON Pierre : 232 Route de Novéry – création et modification des fenêtres – avis favorable.
- MALEYRAN Odile : 1398 Route d'Epagny - Serre potagère – avis favorable.
- MERMIN Yannick : 90 Route du Devin – Extension de la maison d'habitation – avis favorable.
- SCI Le Recoup : 8 Chemin du Niez - Réfection du toit de la grange – avis favorable.
- DOARE Jacques : Aggrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre – avis favorable.
- CORMIER Yohann : 89 Route du Champ à la Moine - construction d'une piscine – (demande de pièces complémentaires : plan masse des raccordements des eaux issues de la piscine) - avis favorable.
- CADOUX Laurent : 276 Route du Mont – Aménagements extérieurs – piscine - abri de jardin – abri de voiture - (demande de pièces complémentaires : plan masse des raccordements des eaux issues de la piscine) – avis favorable.
- RONAT Vincent : 73 Route de la Crapière – pose d'une clôture sur le muret existant – avis favorable.
- DESBIOLLES-REBELO Marjorie : 61 Lotissement sur les Mules – modification de façade – avis favorable.
- CHINES Antonino : 55 Route de la Crapière – clôture le long du chemin d'accès – avis favorable.
- CHINES Antonino : 55 Route de la Crapière – construction d'une clôture mitoyenne - avis favorable.
- GREEN PLANET : 241 Route de Vigny (Chez Mme HUMBERT Myriam) – Installation d'un système photovoltaïque - avis favorable.

Permis de construire
sous réserve de la décision du service instructeur

- AICA ST Hubert du Mont : Sur le Mont de Vigny - Construction d'un chalet de chasse – avis favorable (sous réserve de la décision du service instructeur).
- BLONDEL Michel : Vigny - Construction d'une maison individuelle – avis favorable (sous réserve de la décision du service instructeur).

CONSEIL MUNICIPAL**Permis de construire
sous réserve de la décision du service instructeur**

- PAGUET-GIROD : Route d'Epagny - Construction d'une maison individuelle – demande de pièces complémentaires.
- MOKHTAR-SEDDIK Miloud : Route du Devin - Construction d'une maison individuelle –avis réservé en raison de :
 - problème d'accès voiture à l'arrière de la maison
 - l'aspect général de l'architectureLe CAUE a été consulté.
- H.O.M. Style Concept : 1 Passage de Saint-Sébastien – Construction de 4 maisons individuelles. Suite à une rencontre avec l'architecte Conseil du CAUE, l'implantation des maisons sur le terrain a été révisée pour une meilleure intégration avec une disposition en éventail. Le Conseil Municipal délègue à la commission urbanisme l'étude de ce dossier dès qu'il sera finalisé.
- GAEC Les Fontaines : 464 Route de Novéry - Agrandissement d'un bâtiment agricole. Avis favorable (sous réserve du service d'instruction).
- SCCV Jonzier Centre : Réalisation de 33 logements – Route des Barraques – L'architecte Conseil du CAUE a émis des préconisations (maintien d'un chemin piétonnier autour de l'Eglise) qui ont été apportées à ce projet.
82 places de parking sont prévues (dont 41 en sous-terrain). Avis favorable (sous réserve du service instructeur).

Permis d'aménager

- MORGAN Monique : Au long Perrier – B n°821 - Construction d'un lotissement – avis favorable.

Ce permis d'aménager comprend un emplacement réservé du fait de la présence d'un ancien captage. Ce dernier n'est plus utilisé pour l'eau potable et sert à alimenter la fontaine située à côté de l'église.

Il est décidé de conserver l'intégralité de l'emplacement réservé tel que défini dans le PLU et donc de l'acheter.

Bail emphytéotique

La Commune est propriétaire de la parcelle cadastrée B n°416 sur laquelle sera reconstruit le chalet de chasse. Afin de leur permettre d'occuper cette parcelle, il convient de conclure, avec l'Association de chasse St Hubert du Mont un bail emphytéotique, d'une durée de 50 ans, à compter du 1^{er} mai 2019.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe instituée depuis le 1er mars 2012 au profit de la commune et du département.

Cette taxe est due, dès lors qu'une autorisation de construire est délivrée (permis de construire ou déclaration préalable) pour un projet créant de la surface taxable, quelle que soit l'affectation de cette surface.

Toute construction d'un abri de jardin d'une surface taxable inférieure ou égale à 20 m² bénéficiera d'un abattement de 50% e la base sur la part communale.

CONSEIL MUNICIPAL**Foncier**

Dans le cadre du projet SCCV Jonzier Centre, et afin de permettre un aménagement d'un chemin piétonnier autour de l'Eglise et de créer un parking communal sur l'emplacement réservé au PLU, M. le Maire propose à l'assemblée de céder le tènement correspondant au constructeur. Ce dernier rétrocèdera ensuite cet emplacement réservé à la commune moyennant le coût des travaux correspondants à l'aménagement du parking communal. Ces places pourront être notamment utilisées par les locataires des salles des fêtes.

Quels démarches ? Quelles obligations ?**Habitation :**

- Construction d'une maison : **Permis de construire**
- Agrandissement de + de 20m² : **Permis de construire** (selon règle RNU)
- Agrandissement de 2 à 20 m² : **Déclaration préalable** (selon règle RNU)
- Modification de façade, ravalement, peinture, modification ou création d'ouverture : **Déclaration préalable**
- Réfection toiture : **Déclaration préalable**
- Pose de panneaux photovoltaïques : **Déclaration préalable**
- Création d'une ouverture sur toit (velux, fenêtre) : **Permis de construire** ou **Déclaration préalable**
- Véranda de - de 20m² : **Déclaration préalable**, + de 20m² : **Permis de construire**
- Installation d'antenne parabolique, climatiseur ou autre élément modifiant l'aspect : **Déclaration préalable**

**Garage, abri de jardin, abri bois, annexes :**

- Superficie inférieure à 20m² : **Déclaration préalable** (selon règle RNU)
- Superficie supérieure à 20 m² : **Permis de construire** (selon règle RNU)

**Toutes clôtures** (murets, grillages, clôtures bois, portails...) : **Déclaration préalable****Piscine :**

- Gonflable inférieure à 10m² : **Aucune formalité**
- Gonflable supérieure à 10m² :
 - Limitée à 3 mois : **Aucune formalité**
 - + de 3 mois : **Déclaration préalable**
- Piscine fixe :
 - Sans couverture ou couverture au ras du sol : **Déclaration préalable**
 - Avec couverture, suivant hauteur : **Permis de construire**



Il convient de vous renseigner auprès de la Mairie avant d'entreprendre tous travaux

Commerce de proximité**Projet de réhabilitation**

C'est le cabinet d'architecture Denis PERRET qui travaille sur la réhabilitation de ce bâtiment en commerce de proximité.

Différents projets sont à l'étude, avec plusieurs options possibles notamment la création d'un logement.

Finances

Dans le cadre de ce projet de réhabilitation, l'Etablissement Public Foncier s'est porté acquéreur de ce bâtiment. Après réflexion, et compte tenu des taux d'emprunt intéressants actuellement, le bâtiment est racheté à l'Etablissement Public Foncier et un emprunt est réalisé.

Pour faire suite aux propositions de 4 organismes bancaires, c'est l'offre de la Banque Postale qui est retenue, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Montant : 225 000,00EUR

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1,12%

Périodicité : trimestrielle

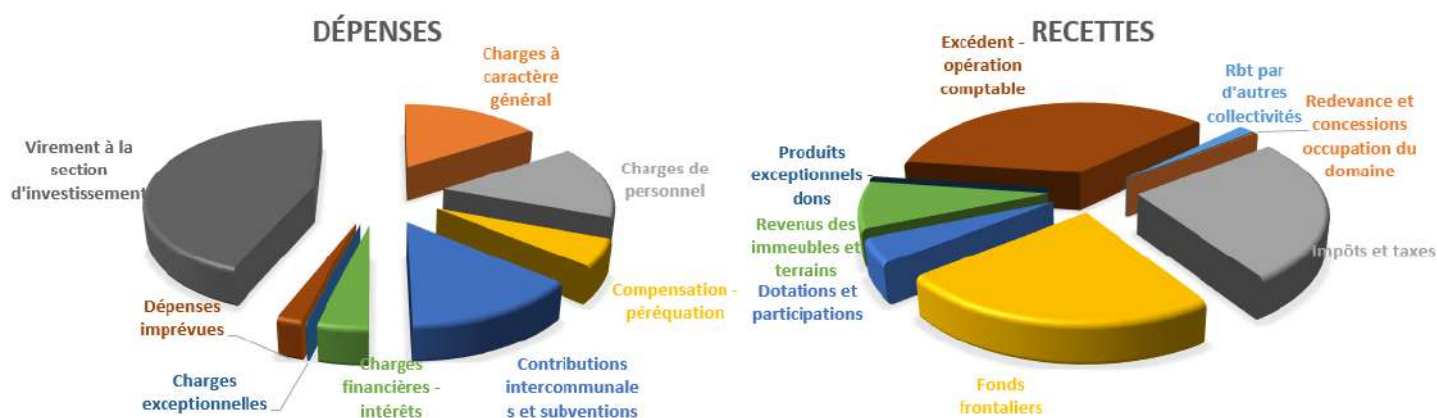
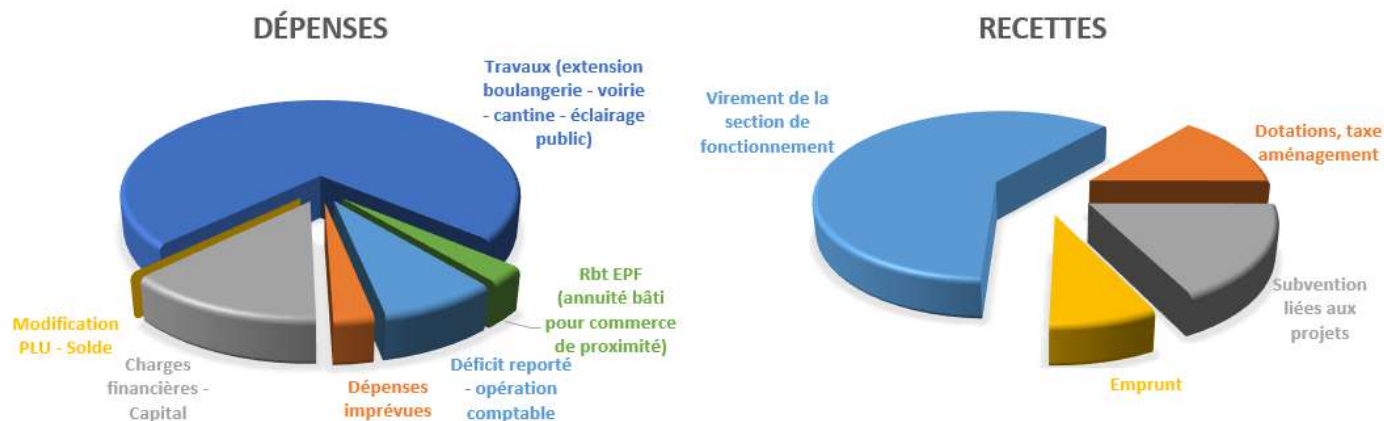
Mode d'amortissement : constant

Pour cette acquisition, c'est l'étude PISSARD, BOREY, BARTHELET qui est choisie.

CONSEIL MUNICIPAL**Budget**

Budget primitif	
Budget général	
Section d'investissement	
Total des recettes	923 184,84 €
Total des dépenses	923 184,84 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	1 272 881,92 €
Total des dépenses	1 272 881,92 €

Compte administratif	
Budget général	
Section d'investissement	
Total des recettes 2018	640'919,53 €
Total des dépenses 2018	48' 021,17 €
Résultat de l'exercice 2018	160' 898,36 €
Résultat antérieur 2017	- 233'803,20 €
Résultat de clôture	- 72'904,84 €
Affectation obligatoire minimale	72'904,84 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes 2018	851'654,82 €
Total des dépenses 2018	650'729,59 €
Résultat de l'exercice 2018	200'925,23 €
Résultat antérieur 2017	324'711,53 €
Résultat de clôture	525'636,76 €
Résultat excédent de clôture	452'731,92 €

FONCTIONNEMENT**INVESTISSEMENT****Attribution des subventions**

- MJC du Vuache : **8'741 €**
- Bibliothèque de Vers : **150 €**
- Amicale Les Ombelles : **150 €**
- Banque alimentaire de Haute-Savoie : **150 €**
- Locomotive (aide aux enfants atteints de leucémie et de cancer) : **150 €**

Vote des taxes communales

- Taxe d'habitation : **12,69 %**
- Taxe foncière bâti : **8,93 %**
- Taxe foncière non-bâti : **44,02 %**

CONSEIL MUNICIPAL

Chalet des chasseurs

Indemnités assurances

Suite à l'incendie du chalet, GROUPAMA rembourse à la commune la somme de 14'000 €.

Le chalet avait été cédé à l'AICA St Hubert du Mont lors du Conseil Municipal du 30 avril 2013

Cette somme est restituée à l'association afin de permettre la reconstruction d'un local et son utilisation.

Reconstruction

Un projet en dur et non en bois est proposé par l'AICA St Hubert du Mont. Des conseillers municipaux considèrent que les matériaux utilisés pour cette construction ne sont pas adaptés et ne conviennent pas à l'environnement.

Malheureusement une reconstruction en bois n'est pas envisageable par les membres de l'association compte tenu du précédent sinistre.

Eglise

Suite aux problèmes de toiture, des infiltrations se sont produites dans la voûte et cette dernière a été endommagée.

Des travaux vont être engagés pour la réfection, pour un montant de 4'708 € HT.



Eau-assainissement

Le tarif de la part « eau potable » connaîtra une hausse et passera de **1,43€/m³** à **1,53 €/m³** au 1^{er} juillet 2019.

Ceci afin d'anticiper l'avenir et de maintenir un bon fonctionnement de l'alimentation en eau sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois

La part « assainissement » n'est pas modifiée en 2018.

Ordures ménagères

Un conteneur carton-brun a été installé à Epagny.

La Communauté de Communes du Genevois souhaite optimiser les collectes en remplaçant les conteneurs à roulettes par de plus gros qui seraient ramassés par un camion grue.



Les containers de 750 litres (container gris) seront supprimés et remplacés par des containers semblables au container carton-brun, placés dans différents points des hameaux.

Le but est de réduire le nombre de passages et d'optimiser le service, le ramassage « porte à porte » sera supprimé.

Vous vous installez à Jonzier-Epagny ?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

La municipalité organise en début d'année, lors de la cérémonie des vœux du Maire, une réception en l'honneur des nouveaux arrivants du village.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY

Personnels

Il y a du mouvement au sein des services périscolaires. Après de nombreuses années Mme Sylviane PERRATOUT part en disponibilité.

Mme Katia CATTENACCIO démissionne de son poste pour d'autres horizons.

A partir de la rentrée de septembre, suite à l'ouverture de classe, un poste d'ATSEM doit également être pourvu à mi-temps.

Des entretiens sont en cours pour recruter 2 agents.

Direction

Mme Stéphanie WEBER quitte son poste de direction et le Regroupement Pédagogique après 12 ans de direction.

Pour les remercier, un pot de départ a été organisé, regroupant le personnel du SIVU, les enseignantes et les élus des 2 communes.



Budget

Budget de fonctionnement : **438'348.93 €**

Budget d'investissement : **46'398,78 €**

La participation des communes pour le fonctionnement du SIVU des écoles s'élève à

Jonzier : **108 110,50 €**

Savigny : **121 889,00 €**

Soit 1059 €/élève/an.

Effectifs

Une demande d'ouverture de classe a été faite au niveau de l'inspection académique, cette dernière a été acceptée, devant la progression des effectifs.

En effet, à la rentrée de septembre, il y aura 222 élèves au sein du Regroupement Pédagogique

Agrandissement cantine de Jonzier

Pendant les travaux estimés de fin avril à début novembre, le restaurant scolaire est transféré dans la salle des fêtes communale.



Compost

Un compost va être installé dans chaque école. Ce dernier permettra de valoriser les restes alimentaires des restaurants scolaires.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Été 2019 : trois rendez-vous avec la nature !



Cet été, dans le cadre du programme départemental de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) auprès du grand public, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vous propose trois rendez-vous avec la nature :



Samedi 31 août de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Viry : « *La vie bruyante des sauterelles et des criquets* ». Au côté de Luc Mery de l'association Apollon74, venez découvrir la diversité des Orthoptères (sauterelles, criquets, etc.) présents dans le biotope protégé du Crêt de Puits, étonnante friche à molinie sur argile de la commune de Viry.



Dimanche 1er septembre de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Clarafond-Arcine : « *En quête de traces d'animaux sur le piémont du Vuache* ». Au départ du lieu-dit « Les Grandes Chises » situé au pied des falaises du versant sud-ouest du massif du Vuache, devenez enquêteur à la recherche d'indices de présence de la faune sauvage : empreintes, poils, plumes et traces diverses seront passés à la loupe ! Animation proposée par Apollon 74 et la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine (SEPNS).



Samedi 7 septembre de 14h à 18h - RDV sur le parking de l'église de Viry : « *La vie intense et secrète du sol* » : Saviez-vous qu'une pincée de terre contient plus d'habitants que l'humanité compte d'individus ? En compagnie de deux spécialistes, pénétrez dans l'univers secret du sol et venez découvrir la vie intense qui s'y développe ! Prélèvements d'échantillons à la Vigne des Pères (Viry), puis analyses en salle. Animation proposée par Apollon 74 et la SEPNS.

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau. **Les inscriptions sont obligatoires** auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat Intercommunal du Vuache

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**15^{ème} rencontres autour des vergers traditionnels :**

Depuis maintenant 14 ans, les syndicats du Salève et du Vuache organisent une manifestation automnale autour des vergers traditionnels.

La 15^{ème} édition se déroulera cette année sur la commune de **Jonzier-Epagny** (Salle des fêtes), le **dimanche 20 octobre 2019 de 10h à 17h**, et aura pour thème le « *Bilan de 20 années d'actions !* ».

Le premier verger communal du territoire a été planté en 1999 à Epagny, sur la commune de Jonzier. Nous fêtons donc cette année son 20^{ème} anniversaire !

Bien entendu, et comme chaque année, la manifestation se voudra également très conviviale avec les collections de fruits, les ateliers de fabrication de jus, les animations pour les enfants, les conférences et les démonstrations, le marché de producteurs locaux, le repas « autour de la pomme » préparé par l'association Apollon74, etc. Ce sera également l'occasion de commander des arbres fruitiers pour une livraison en novembre.



Programme complet disponible sur le site www.pays-du-vuache.fr

Nous vous attendons nombreux !

sur le nouveau site internet : www.pays-du-vuache.fr

INTERCOMMUNALITÉ

La Nuit est Belle - 26 septembre 2019
Rallumons les étoiles dans le Grand Genève

Eteindre l'éclairage public du territoire du Grand Genève pendant une soirée le 26 septembre 2019 pour offrir le ciel étoilé aux habitants . Pourquoi pas ? C'est le défi que la Société d'Astronomie de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG) lancent aux élus français et suisses du Grand Genève. Objectif de l'opération : rallumer les étoiles du territoire transfrontalier en sensibilisant le public aux effets de la pollution lumineuse sur la faune, la flore et l'Homme.

Aujourd'hui, la France compte plus de 11 millions de points lumineux publics et plus de 3,5 millions d'enseignes lumineuses et rares sont les endroits où l'on peut encore observer un ciel. Si des mesures de réduction ont été entreprises par les collectivités du territoire depuis plusieurs années (rénovation de l'éclairage public, diminution des points lumineux, extinction nocturne des villages...), le ciel nocturne du Grand Genève reste voilé.

La commune de Jonzier-Epagny s'associera donc à « La Nuit est Belle » **le 26 septembre prochain** et n'allumera pas son éclairage public (lampadaires, éclairage des bâtiments). A l'occasion de cet événement inédit, profitez des nombreuses animations prévues sur l'ensemble du territoire (observation des étoiles, conférence thématique, etc.). Eteignez la lumière, levez les yeux vers le ciel et dites-vous que, vraiment, la Nuit est belle !

Pour aller plus loin :

- Guide contre la pollution lumineuse – ADEME Grand-est : <https://grand-est.ademe.fr/sites/default/files/guide-contre-pollution-lumineuse-collectivites.pdf>
- **Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses** <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/pollution-lumineuse>
- Trop d'éclairage nuit – FRAPNA : <https://www.jourdelanuit.fr/IMG/pdf/2013Livres-PollLum-27-08.pdf>
- Pollution lumineuse et idées reçues - Agir pour l'environnement : <https://www.jourdelanuit.fr/2017/livret-pollution-lumineuse.pdf>
- Société d'astronomie de Genève - Page dédiée à la pollution lumineuse : http://www.astro-ge.net/?page_id=2513

INTERCOMMUNALITÉ

Collège du Vuache :

L'acquisition du foncier sur la Commune de VULBENS aux Chavannoux est en cours de négociation avec les propriétaires.

Excepté le foncier relatif à l'implantation de la halle sportive et de la gare routière qui sera financée par la Communauté de Communes du Genevois, le Conseil Départemental financera intégralement le projet qui est estimé entre 27 et 28 millions €.

Conseil communautaire :

Dans le cadre de la représentation des élus au sein du Conseil Communautaire, un accord local de répartition des sièges peut être trouvé dans les EPCI l'année précédant le prochain renouvellement général des conseils municipaux (en 2020).

Cet accord doit être adopté au plus tard le 31 août 2019 par la moitié des conseils municipaux.

A défaut, si aucun accord local n'est conclu et suivant les conditions de majorité requises, la composition résulte du droit commun.

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'approuver l'accord local de composition du Conseil Communautaire tel que proposé et fixé ci-dessus, à 49 sièges.

Pôle Echange Multimodal à Saint Julien en Genevois:

Le projet de création d'un parking souterrain (500 places) avec une gare routière, du logement et de l'aménagement urbain à St Julien en Genevois sont prévus avec un démarrage des travaux en 2021-2022. Les candidats aménageurs Bouygues et Terractem seront entretenus pour finaliser le choix.

SCOT :

Une réunion publique est prévue en septembre prochain pour une évaluation de celui-ci.

	Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères La T.E.O.M. est en baisse grâce à une bonne gestion des déchets et du tri. Elle s'élève à 8,30 % pour 2019 au lieu de 8,50 % en 2018. L'ouverture d'une troisième déchetterie est également à l'étude. Déchetterie de Vulbens Un système de pesée sera mis en place dans les mois à venir pour un coût de 160 000 €. Installations classées de déchets d'inertes Plusieurs sites attrayants par des entreprises de BTP ont été sélectionnés mais dans un premier temps celui de Neydens semblerait le plus favorable.
--	---

	EAU POTABLE Les relevés de compteurs seront désormais effectués deux fois par an par les services de l'exploitation « eau » de la Communauté de Communes du Genevois au lieu d'une fois. Les administrés recevront donc deux factures annuelles « au réel ».
--	---

INTERCOMMUNALITÉ

Maison de santé

Ce dossier avance malgré un surcoût qui porte ce projet à 2,2 millions d'euros. Le cabinet d'études, de Lyon, a sous-estimé le coût des travaux. De plus, le PLU de la commune de Val-leiry impose des parkings couverts. Le début des travaux est prévu pour l'été 2019.

La recherche de médecins pour cette structure est d'ores et déjà lancée.



Un projet de maison pour personnes âgées valides est à l'étude au sein du Pays du Vuache.

Elle pourra accueillir 24 personnes dans des appartements allant du studio au T1 et des lieux communs.

Ce projet verra le jour sur la commune de Vulbens.

Assemblée générale



Le nombre d'heures effectué sur la commune de Jonzier-Épagny a légèrement diminué mais dans l'ensemble, l'ADMR reste très active avec toujours les mêmes difficultés pour recruter des aides à domicile. Ce service est pourtant très important et permet le maintien des personnes à leur domicile qui ne fera que croître dans les prochaines années.

Mme DROUBAY, après un long et loyal service au sein de cette association, quitte son poste de présidente mais reste membre active, elle a été chaleureusement félicitée pour son engagement durant toutes ces années.

Son successeur est **Anne-Marie MARCHAIS**, félicitations pour cette nouvelle fonction.

Pour rappel, l'aide à domicile, pour qui, pour quoi ?

Vous avez besoin de vous faire accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, alimentation, etc.), dans les tâches ménagères, les démarches administratives... Vous sentez qu'une présence régulière vous ferait du bien...

Un service d'aide à domicile (SAD) peut répondre à vos attentes : les aides à domicile interviennent dans un cadre professionnel, dans le respect de vos choix de vie et en lien avec votre entourage (votre famille, votre médecin traitant, votre infirmière, l'assistante sociale qui vous suit, etc.)

Contact

ADMR VIRY VUACHE
1 rue François Buloz
74520 Vulbens
Tél. : 04.50.04.86.45
accueil.viryvuache@fede74.adm.org

VIE DU VILLAGE

Les élèves de CM de Jonzier/Savigny partis à la découverte des châteaux de la Loire

Avec des souvenirs plein la tête, les 42 élèves des classes de CM du RPI Jonzier/Savigny reviennent d'un séjour culturel dans le Val de Loire. Accompagnés de leurs maitresses et de trois parents, ils ont pris plaisir à découvrir quelques châteaux de la Renaissance française.

Dans le cadre du projet d'école sur les arts, les élèves, accompagnés de guides, ont pu visiter le château de Chambord, le Clos Lucé, le château de Blois et les jardins royaux du château Gaillard à Amboise.

Emerveillés par ces derniers, les enfants se sont régalés à contempler les décors intérieurs du château, les jardins de Dom Pacello (« le Léonard des jardins »), l'orangerie royale. Sans oublier, l'insolite visite de la Magnanerie, le site troglodytique de Bourré menée par deux Laurent passionnés.

Les journées bien remplies n'ont pas fait oublier les parties de football et l'incontournable boum de la dernière soirée.

Outre les apprentissages en histoire, histoire de l'art et sciences, les enfants ont appris l'entraide avec les gestes du quotidien, la pratique du vivre ensemble, une dynamique nouvelle dans les relations entre élèves et aussi avec les enseignantes.

Une semaine pas ordinaire et beaucoup de souvenirs en réserve !

Merci aux parents, aux élus du SIVU des écoles, au conseil départemental, à l'association culturelle de Jonzier, à l'association Arc-en-ciel, à l'APE, qui ont participé au financement de ce séjour ; à Atout Groupes qui a géré toute l'organisation ; aux trois papas accompagnateurs, agréables et réactifs ; et enfin aux élèves qui ont montré de l'intérêt, du sérieux et de l'enthousiasme.



Maternelles

Dans le cadre de leur projet "Les animaux bâtisseurs", les classes de maternelle ont participé à une sortie au Salève.

Au programme : observation de fourmilières, captures d'insectes, chasse aux papillons, démonstration d'apiculteur, dégustation de miel... Une belle journée pour clôturer cette année scolaire !



VIE DU VILLAGE

Repas des aînés

Petit changement cette année puisque nous nous sommes retrouvés le 31 mars pour le traditionnel repas des aînés.

Comme d'habitude, vous avez été nombreux à répondre à cette invitation et c'est toujours un plaisir de vous recevoir à la salle des fêtes. Pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer nous avons apporté le repas à domicile.

Après l'accueil par les membres de la commission sociale et un apéritif toujours aussi convivial, chacun s'installe à table pour le repas préparé par les bénévoles et la Goutte d'or,

Au menu : Aspic salade
 Blanquette de veau
 Fromage
 Tarte aux pommes

Cette journée très agréable, fut animée gracieusement, par le groupe folklorique franco-genevois « les Galopins de Saint Julien », dont un membre habite la commune.

Ils nous ont présenté, en costumes savoyards, danses et chants d'antan et nous ont même initié à quelques pas. Nous avons apprécié leur prestation et leur bonne humeur, ce fut une belle découverte.

Je remercie tous celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée et vous dit :
« A l'année prochaine »



VIE DU VILLAGE**Sortie des Aînés**

Comme la tradition le veut, le premier jeudi de juin a été l'occasion de se retrouver avec nos amis de Savigny pour la sortie annuelle.

Nous nous sommes donnés rendez-vous sur la place de Savigny à 8h pour un départ en direction du site des Glacières aux Neyrolles sur les rives du lac de Sylans. Malgré une météo capricieuse, à l'arrivée nous avons partagé un copieux casse-croute sur le parking.

Le groupe est partagé en deux pour une visite et une explication très précise de l'histoire de ces glacières, de la manière dont elles étaient exploitées, stockées pour être, en partie, environ 400 tonnes par semaine, livrées à la Capitale par train. C'était le travail de toute une région, 7 jours sur 7, quand la météo était propice. L'arrivée de la glace industrielle et des congélateurs ont définitivement scellé le sort de cette activité.

Ensuite, nous avons rejoint Cerdon pour un déjeuner au Panoramique où un menu typique nous attendait « la Potence royale flambée » était très bonne et très copieuse.

Après un petit moment de détente pour admirer le paysage nous avons découvert le vin pétillant local avec ses secrets de fabrication bien expliqués au Domaine de LINGOT MARTIN. Après une bonne dégustation, c'était le moment du retour à Savigny où un apéritif nous attendait.

Ce fut une excellente journée,

Un participant



VIE DU VILLAGE



Avec l'été, qui montre le bout de son nez, l'APE clôture une année supplémentaire, avec des membres bénévoles qui ont assuré un bon nombre de manifestations, avec toujours autant d'enthousiasme !

Un petit retour sur les dernières en date :

Notre 2^{ème} vide grenier, qui a eu lieu à Jonzier, le 14 avril, a rassemblé plus de 50 exposants. Nous espérons, d'ores et déjà, pouvoir proposer plus d'exposants l'année prochaine, étant donné le vif succès rencontré.

L'APE était également présente, le 25 mai, pour fêter le 30^{ème} anniversaire de l'Association des Ours, de Savigny lors de leur « **Festi'Ours** ». Un bon repas, des groupes de musiques, des animations pour les enfants, et l'APE présente avec son stand de crêpes, barbes à papa et friandises, toujours avec le même objectif : soutenir les sorties scolaires de nos enfants.



VIE DU VILLAGE

Puis, est arrivée la date de notre belle Kermesse de l'Ecole, le 29 juin. Cette année, l'équipe APE, sous l'impulsion de Laure Chapel, que nous remercions sincèrement, a proposé une « **Kermesse verte** », en réduisant le plus possible les déchets : Eco-Cup, couverts non jetables, plateaux compostables, bac à compost ont permis de réduire considérablement les déchets de la journée. Nous sommes passé d'une quinzaine de sacs poubelles à 4, ce qui est une véritable réussite ! **Merci à tous les parents qui ont joué le jeu !!**



Puis notre traditionnel **pique-nique de fin d'année**, le 5 juillet, au soir, qui malgré le peu de parents disponibles cette année, reste un moment important pour les membres de l'équipe.

Nous nous retrouverons, le 3ème mardi de septembre, pour l'Assemblée Générale, qui permettra de reconstituer la nouvelle équipe 2019/2020. Chaque année, l'APE « perd » des membres (car les enfants partent au Collège). **Il est important que de nouveaux parents prennent le relais. Sans parent, il n'y a pas d'APE, et sans APE, il n'y a pas de sortie culturelle (musées), séjours sportifs (ski) ou voyage (Val de Loire).**

Que ce soit pour quelques heures lors d'une manifestation, ou pour adhérer au Bureau, venez assister à cette rencontre, pour nous soutenir et accompagner vos enfants. L'APE étant toujours à la recherche de belles idées de manifestations.

Si vous souhaitez être informés des actions prévues par l'APE, pensez à vous inscrire sur la page ou le site :

www.facebook.com/apejonziersavigny
www.ape-jonziersavigny.fr

Vous pouvez également nous envoyer des messages par ces deux biais là, ou sur l'adresse mail ape.jonziersavigny74@gmail.com.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons plein de belles choses.
 Amicalement, les membres de l'APE.



VIE DU VILLAGE



La saison 2018-2019 s'achève, l'assemblée générale qui s'est déroulée le 20 juin, reste le moment privilégié pour faire le bilan, tirer les conclusions, et bien sûr déjà se projeter sur l'avenir et la nouvelle saison qui démarre...

Extraits...

Nous voilà au terme de la saison 2018 2019, comme chaque année la vie de notre club est rythmée par les résultats...mais pas que.

Avant tout, je voudrais remercier ici tous les bénévoles qui font vivre le club.

L'ensemble des dirigeants et éducateurs qui s'emploient au quotidien, merci à eux pour leur engagement et leur soutien.

Merci aux parents qui par leur présence et leur action contribuent à la bonne dynamique de notre club. (On a pu le constater lors du dernier tournoi de Pentecôte)

Vous avez envie de faire partie de cette équipe jeune et dynamique, alors rejoignez nous !

Le football animation

Cette saison ce sont encore plus de 120 jeunes de 06 à 13 ans (55% des licenciés) qui les mardi, mercredi, jeudi et samedi occupent le stade...Pas de résultat, pas de classement, seul le plaisir du jeu !

L'encadrement et la présence des éducateurs et parents sont importants pour la bonne marche et la bonne gestion de tous ces jeunes qui représentent notre avenir, l'avenir du FC VUACHE.

Ainsi, afin d'optimiser l'encadrement une de nos priorités sera d'encourager et développer la formation de formateur auprès des jeunes(15-19ans) du club, comme Dylan, Théo et demain Mathieu.



Le groupement Viry-Vuache

Notre présence accrue au sein du groupement (2 entraîneurs avec les 15 ans) valide le bon fonctionnement de nos 2 clubs. Bonne performance d'ensemble, même si les U15A ont manqué de peu l'accession en série supérieure.

La saison prochaine, avec 70 joueurs, nous aurons 2 équipes U15 et 2 équipes U17 engagées en championnat...De bonne augure pour l'avenir !

VIE DU VILLAGE

Les seniors

L'équipe seniors 1 réalise un très beau parcours, avec 78 buts marqués et un goal average de + 49, ils retrouvent la division 3.

Félicitations à tous les joueurs pour cette réussite, mais bien sur un grand bravo à notre coach Stéphane BOUDARD qui a su gérer au mieux son groupe...même si ce ne fut pas toujours facile !

Votre succès à tous rejaillit pleinement sur le FC VUACHE.



Les manifestations

Elles représentent un investissement important dans notre structure, tant par l'organisation et le déroulement...Que par la nécessité financière au bon fonctionnement de notre structure...

Concours de boules, tournoi futsal, concours de belote et bien sûr notre traditionnel tournoi de pentecôte...

Auquel s'est ajouté cette année le stage des vacances.

C'est grâce aux manifestations que nous pouvons réaliser nos projets et accompagner nos jeunes.

Mais bien sûr également à nos différents sponsors qui nous apportent un soutien financier important que ce soit par des jeux de maillots et/ou panneaux publicitaires, mais aussi toutes dotations pour nos différents concours.

Le personnel

Comme vous le savez nous avons employé une apprentie, Cindy, qui finit son parcours fin juin. Merci à elle pour son travail et sa présence dans notre club. Cette première expérience en appelle d'autre et nous avons décidé de poursuivre notre action envers l'apprentissage ainsi nous embauchons Jason AMARAL jeune joueur du club, qui va commencer son parcours de formation. Bienvenue à toi Jason dans le monde de la gestion et du coaching.

Jason commence un apprentissage, donc il va apprendre, découvrir, réussir...mais aussi se tromper... A nous de l'aider et de l'accompagner...

Les infrastructures

Projet : financement et installation par le club de l'acoustique de notre club house

Le SIVU de nos 6 communes qui gère notre complexe sportif est toujours à l'écoute, et nous accompagne pour faire que notre outil de travail soit optimum. Un grand merci aux maires et délégués de Chaumont, Contamines-Sarzin, Minzier, Savigny, Vers et Jonzier-Epagny qui contribuent grandement à la bonne dynamique de notre club.

Evénements à venir

Concours de pétanque

Samedi 7 septembre au stade

VIE DU VILLAGE

Association Les Charrettes

Ce bulletin estival nous donne l'occasion de vous faire part du bilan du repas annuel qui a eu lieu le 9 mars dernier :

- la famille de la petite Leïla, que nous soutenons depuis 4 ans, est venue ce jour là rencontrer l'équipe des Charrettes et partager une petite heure avec les premiers convives. Leïla est une enfant qui rythme les sorties familiales : son handicap ne laisse pas beaucoup de répit à ses parents qui ont quand même pris le temps de venir à notre rencontre pour manifester combien ils appréciaient notre aide et nous remercier.



C'est environ 150 personnes qui ont rempli la salle des fêtes pour partager et savourer le repas concocté par trois sympathiques cuisinières bénévoles, secondées par des « co-équipières » dynamiques.

Repas, buvette, tombola, vente de tee-shirt, DJ, bonne ambiance et convivialité ont permis de dégager un bénéfice de **2'334 euros.**

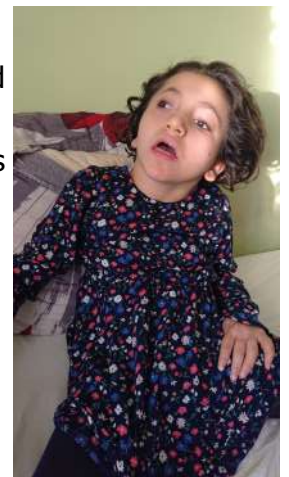
De plus, dans le courant de ce premier semestre 2019, nous avons reçu le soutien de :

- l'Association Arc en Ciel de Saint-Julien qui nous a remis un chèque de 450 € courant mai et un de 420 € lors de sa braderie du 29 juin.
- Steve, habitant de Jonzier, qui à l'occasion d'une compétition sportive, a souhaité courir en faveur de notre association. Il a récolté 110 €.

Nous remercions vivement les auteurs de ces gestes spontanés.

Au total 3'314 euros, ont été répartis entre 4 jeunes atteints d'un lourd handicap. Il s'agit de :

- Leïla d'Annemasse et Inaya de Bonne – âgées de 9 ans (nous les aidons pour la 4^{ème} année consécutive).
- Rémi de Valleiry – 16 ans
- Aurélien de Vulbens – 18 ans



Nous restons attentifs aux problèmes que certaines familles rencontrent face à la maladie ou au handicap d'un de ses membres.

Parce que notre association est soutenue par votre présence, votre générosité chaque année elle atteint son objectif : *offrir un peu réconfort et ajouter un peu de bonheur à la vie quotidienne de ces enfants.*

Nous restons à votre disposition pour toute question relative au rôle de l'Association « les Charrettes ». (Contact : 06.38.84.36.58)

Très bon été à Jonzier ou ailleurs !

CULTURE ET LOISIRS



Agenda 2019

Septembre

Mardi 17 20 heures, bibliothèque de la MJC du Vuache, Vulbens.
Livre du Mois : chacun(e) présente un livre au choix

Samedi 21 – Dimanche 22 (ou 28-29 selon le temps) :
Sortie géologie dans le Vercors, avec Bernard Gaud

Octobre

Lundi 14 20h15, Maison des Habitants, rue du Jura, Saint-Julien
Café citoyen : thème à définir

Mardi 15 20 heures, espace Albert Fol, Valleiry.
Conférence parentalité : « *Accompagner l'enfant dans ses apprentissages* », avec Catherine Legros

Mardi 15 20 heures, bibliothèque de la MJC du Vuache, Vulbens
Livre du Mois : à définir

Novembre

Lundi 18 20h15, Maison des Habitants, rue du Jura, Saint-Julien
Café philo : thème à définir, avec André Sauge

Mardi 19 20 heures, bibliothèque de la MJC du Vuache, Vulbens
Livre du Mois : à définir.

Jeudi 21 20 heures, salle de l'Ellipse, Viry
Conférence parentalité : « *Les Addictions des Ados* » avec Nadia Tissot, sociologue et éducatrice

Décembre

Lundi 9 **Café citoyen** : thème à définir

Mardi 17 **Livre du mois** : à définir

Janvier 2020

Lundi 13 **Café philo** : thème à définir

Mardi 21 **Livre du mois** : à définir

Lundi 27 Maison des Habitants, Saint-Julien
Conférence : *Pesticides, perturbateurs endocriniens et santé : un dossier accablant*, avec Dominique Aubert-Marson.

INFOS PRATIQUES

Travailleurs Frontaliers

Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Épagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Épagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.



IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
 MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

Service Eau et Assainissement CCG : **04 50 959 960**
n° unique

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
 Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
 Samedi : 9h00 à 18h00

Fermé le jeudi matin

NEYDENS

04.50.04.41.67

De novembre à février

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

Fermé le mardi matin



SEPTEMBRE

1 : Auto'mne Rétro

7 : Tournoi de Pétanque FC Vuache (stade)

26 : La nuit est belle

OCTOBRE

Bourse aux vêtements de l'APE (Jonzier)
(Sous réserve)

20 : 20 ans des 1^{ers} vergers par le SIV

NOVEMBRE

21 : Soirée choucroute FC Vuache (Savigny)

DECEMBRE

Marché de Noël (école de Savigny)
(Sous réserve)

JANVIER

10 : Vœux du maire, accueil des nouveaux arrivants